

Championnat Interne de Kingersheim de blitz 2022

Règlement du tournoi

Article 1 : Présentation

Le Club Kingersheim-Echecs organise le vendredi 21 janvier 2022 à partir de 20h30 son tournoi blitz de début d'année 2022.

Lieu du tournoi : salle n° 2 du C.R.A. au n°2 place de la Réunion, 68270 KINGERSHEIM.

Ce tournoi est homologué FIDE avec le numéro 54535.

Ce tournoi est ouvert à tout membre interne, licencié B au moins pour la saison en cours à la F.F.E.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE réactualisées par la FFE pour la nouvelle saison sportive 2021-2022 (livre de l'arbitre MAJ Février 2021).

Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles),

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs présents qui auront fait contrôler leur licence.

Appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.6).

Un joueur sera forfait s'il n'est pas présent devant l'échiquier au démarrage de la ronde.

Remarques : Sauf cas de force majeure, les appariements de la ronde sont définitifs dès lors qu'ils sont indiqués et qu'aucun joueur ne formule de remarque quand à son résultat sur la ronde précédente.

Il appartient au joueur de vérifier tout au long du tournoi la cohérence entre les points qu'il estime avoir marqué avec le résultat qui lui est attribué.

Tout joueur qui prend place devant l'échiquier pour jouer une ronde est présumé à sa bonne place et s'interdit toute réclamation ultérieure.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 5 minutes + 3 secondes par coup (cadence Fischer).

Au premier coup illégal dûment constaté par l'arbitre, la partie est déclarée perdue par le fautif.

Article 4 : Horaires

Début du tournoi : 20H30

Vérification des licences : dans l'ordre d'arrivée

Clôture des inscriptions : sur place à 20H25

Nota: Les joueurs veilleront au respect des gestes barrières :

- Nettoyage des mains / gel hydroalcoolique + Port du masque obligatoire,
- Respect d'une distanciation individuelle compatible avec la dimension de la salle,
- Consultation individuelle des appariements à la table d'arbitrage / annoncés verbalement par l'arbitre avant chaque ronde.
- Le tournoi n'est pas doté aussi il ne sera pas procédé à une remise de récompenses, seuls seront proclamés les résultats à la fin de la ronde 7.

Article 5 : Inscription

L'inscription est gratuite

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1 ; nulle = 0,5 ; perte = 0).

Le départage des ex aequo sera successivement selon le Buchholz tronqué, puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7 : Forfaits

Un joueur absent pour une ronde est considéré comme forfait pour cette ronde et ne sera pas apparié pour celle-ci.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique sans délai le résultat de sa partie à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et arrêter la pendule.

Article 9 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Dans cet esprit ils peuvent convenir d'un résultat nul qu'après un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

Les téléphones mobiles seront tolérés mais devront être invisibles et éteints, aussi le téléphone mobile d'un joueur qui émettrait un son : sonnerie, alarme, ou vibreur, entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.

Les spectateurs ou joueurs devenus tels après leur partie feront preuve de discrétion jusqu'à la fin de la ronde en cours.

Les pendules doivent être activées calmement.

Article 11 : Arbitrage

Arbitre : Gabriel DE FAVERI (Arbitre Fédéral Open 1)

Il n'est pas prévu de jury d'appel des décisions de l'arbitre, cependant en cas de contestation d'une décision de l'arbitre, le joueur qui s'estime lésé pourra formuler une réclamation écrite auprès de la commission d'appels sportifs de la FFE.

Les directives de l'arbitre restent exécutoires à titre conservatoire dans l'intérêt de la manifestation.

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter de bonne foi ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre :
DE FAVERI Gabriel

L'Organisateur :
KAPSA Michel